

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Chockfast Red Aggregate

Autres moyens d'identification

SKU# GP107A

Usage recommandé Non disponible.

Restrictions d'utilisation Les travailleurs (et vos clients et utilisateurs dans le cas d'une revente) doivent être informés de la

présence possible de poussière respirable et de silice cristalline respirable ainsi que de leurs dangers possibles. Une formation appropriée dans la bonne utilisation et la bonne manipulation de

cette matière doit être fournie selon la réglementation applicable.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société ITW Performance Polymers Adresse 130 Commerce Drive

Montgomeryville, Pa 18936

États-Unis

Téléphone Service à la clientèle 215-855-8450

Site Web www.itwperformancepolymers.com

CourrielNon disponible.Personne-ressourceEHS Department

Numéro de téléphone

d'urgence

CHEMTREC 800-424-9300

International 703-527-3887

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéCancérogénicitéCatégorie 1AToxicité pour certains organes cibles -Catégorie 2

expositions répétées

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Peut provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes () à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseil de prudence

Prévention Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer

les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter des gants de protection/des

vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stockage Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Nom de la matière : Chockfast Red Aggregate SDS CANADA

Renseignements supplémentaires

99.24 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par ingestion. 99.24 % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue par contact cutané. 99.24 % du mélange consiste en ingrédients de dangers aigus inconnus à l'égard du milieu aquatique. 99.24 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu aquatique.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ		14808-60-7	60 - 100
Fibre de verre		65997-17-3	10 - 30
Autres composant sous les niveaux	à déclarer		< 1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation En cas d'exposition à des concentrations excessives de poussières ou de fumées, transporter la personne à l'extérieur et consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes. Contact avec la peau Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Contact avec les veux Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Ingestion Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Toux. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Agents extincteurs appropriés **Agents extincteurs** Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie. inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Mettre le matériau dans des récipients appropriés, couverts et étiquetés. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

GP107A Version nº: 04 Date de révision: 29-Mai-2018 Date d'émission : 11-Mars-2016

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Minimiser la formation de poussières en suspension dans l'air. Assurer une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Ne pas respirer les poussières. Éviter une exposition prolongée. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur	Forme
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT pour l'Alberta (Code Composants	e de l'hygiène et de la sécuri Type	té au travail, Annexe 1, Tableau Valeur	ı 2) Forme
FIBROUS GLASS (CAS 65997-17-3)	TWA	0.2 fibres/cm3	Fibre.
		5 mg/m3	Total des particules.
		5 mg/m3	Fibre, totale
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Particules inhalables
Canada. LEMT pour la Colombie-B chimiques, Réglementation sur la :			l pour les substances
Composants	Туре	Valeur	Forme
FIBROUS GLASS (CAS 65997-17-3)	TWA	0.2 fibres/cm3	Fibre.
		5 mg/m3	Fibres inhalables.
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT de Manitoba (Règle			F
Composants	Туре	Valeur	Forme
FIBROUS GLASS (CAS 65997-17-3)	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Con Composants	trôle de l'exposition à des a Type	gents biologiques et chimiques Valeur	s) Forme
FIBROUS GLASS (CAS 65997-17-3)	TWA	0.5 fibres/mL	Fibres respirables.
*		5 mg/m3	Fraction inhalable.
SILICA, CRYSTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. LEMT du Québec, (Ministè	ere du Travail. Règlement su	r la santé et la sécurité du trava	ail)
Composants	Туре	Valeur	Forme
FIBROUS GLASS (CAS	TWA	1 fibers/cm3n	Fibre.
65997-17-3)			
		10 mg/m3	Poussières totales.

Nom de la matière : Chockfast Red Aggregate

۷a

SDS CANADA

GP107A Version n°: 04 Date de révision: 29-Mai-2018 Date d'émission : 11-Mars-2016

Directives au sujet de

l'exposition

Une exposition professionnelle à de la poussière nuisible (totale et respirable) et à de la silice

cristalline respirable doit être suivie et contrôlée.

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes

d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau

acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Il est recommandé d'utiliser un tablier imperméable.

Protection respiratoire

Utiliser un respirateur avec filtre particulaire lorsque les concentrations particulaires sont

supérieures à la limite d'exposition professionnelle.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques

Sand Like **Apparence** État physique Solide. Solide. Forme

Couleur Rouge., Grise ou Pale straw-yellow

Aucune. Odeur

Seuil olfactif Non disponible.

Point de fusion et point de

congélation

1710 °C (3110 °F)

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 2330 °C (4226 °F)

Point d'éclair Non disponible. Non disponible. Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

0.00001 hPa estimation Tension de vapeur

Densité de vapeur Non disponible. Non disponible. Densité relative

Solubilité

Insoluble dans l'eau Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage

n-octanol/eau

Nom de la matière : Chockfast Red Aggregate GP107A Version nº: 04 Date de révision: 29-Mai-2018 Date d'émission : 11-Mars-2016 Température

d'auto-inflammation

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.Non disponible.

Autres informations

Viscosité

Densité 4.86 g/cm3 estimation

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 2.57

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'ignition. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Comburants puissants. Chlore

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau

On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Contact avec les yeux

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et

toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Inconnu(e).

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Nom de la matière : Chockfast Red Aggregate SDS CANADA

Cancérogénicité

En 1997, le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) a conclu que la silice cristalline inhalée de sources professionnelles pouvait provoquer un cancer du poumon chez l'homme. Toutefois, lors de son évaluation globale, le CIRC a observé que « le pouvoir cancérogène n'était pas détecté dans toutes les conditions industrielles examinées. Le pouvoir cancérogène peut dépendre de caractéristiques intrinsèques de la silice cristalline ou de facteurs externes qui touchent son activité biologique ou la distribution de ses polymorphes. » (Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques cancérogènes de substances chimiques pour l'être humain, Silice, poussière de silicates et fibres organiques, 1997, vol. 68, CIRC, Lyon, France.) En juin 2003, le CSLEP (Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle à des agents chimiques) a conclu que le principal effet chez l'être humain de l'inhalation de la poussière de silice cristalline respirable est la silicose. « Les données disponibles sont suffisantes pour conclure que le risque de cancer du poumon est accru chez les personnes atteintes de silicose (et non, semble-t-il, chez les employés exempts de silicose exposés à la poussière de silice dans les carrières et dans le secteur industriel des céramiques). Dès lors, la prévention de l'apparition de la silicose réduira également le risque de cancer... » (SCOEL SUM Doc 94-final, juin 2003) Selon l'état de la technique actuel, la protection des travailleurs contre la silicose peut être assurée de manière systématique en respectant les limites d'exposition professionnelle réglementaires existantes. Peut provoquer le cancer. Une exposition professionnelle à de la poussière respirable et à de la silice cristalline respirable doit être suivie et contrôlée.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) A2 Probablement cancérogène pour l'homme. SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) Probablement cancérogène pour l'homme. SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) Probablement cancérogène pour l'homme. SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Fibre de verre (CAS 65997-17-3) Effet cancérogène détecté chez les animaux. SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Non classé.

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) 1 Cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

SILICE, CRISTALLINE, QUARTZ (CAS 14808-60-7) Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une Effets chroniques exposition prolongée. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut

causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Aucune donnée disponible. Mobilité dans le sol

On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., **Autres effets nocifs**

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des Instructions pour l'élimination

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Nom de la matière : Chockfast Red Aggregate

SDS CANADA

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Sans objet.

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Fibre de verre (CAS 65997-17-3)

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)* Corée Liste des produits chimiques existants (ECL) Oui Nouvelle-Zélande Inventaire de la Nouvelle-Zélande Oui **Philippines** Inventaire philippin des produits et substances chimiques Oui (PICCS) Taïwan Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI) Oui

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi Oui

réglementant les substances toxiques)

16. Autres informations

Date de publication11-Mars-2016Date de la révision29-Mai-2018

Version n°

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use,

processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Identification du produit et de l'entreprise

Identification: Restrictions d'utilisation

Identification des dangers: Mention de danger

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Précautions individuelles, équipements de

protection et mesures d'urgence

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: Méthodes et matériaux pour le confinement

et le nettoyage

Manutention et stockage: Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Manutention et stockage: Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les

incompatibilités

Contrôle de l'exposition/protection individuelle: Protection respiratoire

Stabilité et réactivité: Conditions à éviter

Données toxicologiques: Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Données écologiques: Persistance et dégradabilité Autres informations: Avis de non-responsabilité

Nom de la matière : Chockfast Red Aggregate SDS CANADA

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.